

L'intégration des apprentissages : du pourquoi au comment

Gabrielle Cantin and Adèle Chené-Williams

Volume 4, Number 3, Fall 1978

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/900086ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/900086ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue des sciences de l'éducation

ISSN

0318-479X (print)

1705-0065 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Cantin, G. & Chené-Williams, A. (1978). L'intégration des apprentissages : du pourquoi au comment. *Revue des sciences de l'éducation*, 4(3), 375–387.
<https://doi.org/10.7202/900086ar>

Article abstract

Pour favoriser l'unité de l'expérience éducative, il est souhaitable pour une pédagogie centrée sur le sujet en apprentissage de prévoir dans tout projet d'éducation des moments d'intégration des apprentissages (connaissances, habiletés) qui soient à la fois une rétrospective sur le projet éducatif de la candidature et un rediagnostic. Des principes philosophiques et méthodologiques sous-tendent la structuration du travail d'intégration des apprentissages. Trois méthodes d'intégration des apprentissages ont été développées et utilisées à la Section d'Andragogie de la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université de Montréal, depuis quatre ans. Les trois méthodes sont décrites, et les principes particuliers et les règles méthodologiques appliquées sont identifiés.

L'intégration des apprentissages: du pourquoi au comment

Gabrielle Cantin et Adèle Chené-Williams *

RÉSUMÉ

Pour favoriser l'unité de l'expérience éducative, il est souhaitable pour une pédagogie centrée sur le sujet en apprentissage de prévoir dans tout projet d'éducation des moments d'intégration des apprentissages (connaissances, habiletés) qui soient à la fois une rétrospective sur le projet éducatif de la candidature et un rediagnostic. Des principes philosophiques et méthodologiques sous-tendent la structuration du travail d'intégration des apprentissages. Trois méthodes d'intégration des apprentissages ont été développées et utilisées à la Section d'Andragogie de la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université de Montréal, depuis quatre ans. Les trois méthodes sont décrites, et les principes particuliers et les règles méthodologiques appliquées sont identifiés.

Depuis quatre ans, ont été développées à la section d'Andragogie de la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université de Montréal des méthodes dites d'intégration des apprentissages. Ces méthodes, destinées à aider les étudiants à prendre conscience de leurs apprentissages et à se re-situer par rapport à leur programme d'études ont été jusqu'à présent rédigées à l'intention des milieux différents de l'éducation des adultes. Quoique la structure du travail d'intégration des apprentissages présente des variables au niveau des méthodes qui ont été adaptées aux types de projets éducatifs auxquels elles s'appliquaient et au moment où elles devaient être utilisées, les principes qui président à la rédaction des méthodes sont les mêmes et ils nous permettent de comprendre le sens et la

* Cantin, Gabrielle et Chené-Williams, Adèle : professeurs, Université de Montréal.

portée d'une opération d'intégration des apprentissages au cours de la réalisation d'un programme d'études. Nous nous proposons dans le présent article non seulement de présenter quelques modèles de méthode d'intégration des apprentissages, mais aussi de clarifier le sens de l'opération dite d'intégration des apprentissages et d'exposer les principes pédagogiques, philosophiques et méthodologiques qui ont guidé sa structuration dans la rédaction de méthodes.

Le concept d'intégration des apprentissages

Il nous importe de préciser le concept d'intégration des apprentissages dans son sens normatif et dans son sens stipulé ou convenu et pour ce faire, nous tenterons de répondre à deux questions :

1. *Qu'attend-on de l'intégration des apprentissages ?*

Il apparaît souhaitable de prévoir, pour les candidats inscrits à un programme d'études ou engagés dans un projet éducatif, une activité de synthèse qui leur permette de prendre conscience des apprentissages réalisés et des changements opérés à l'occasion des cours qu'ils ont suivis ou des activités d'apprentissage auxquelles ils ont participé et de faire une évaluation dynamique de leur projet éducatif. L'intégration des apprentissages vise donc à ce que le sujet en apprentissage établisse un bilan de ses réalisations, développe une conscience critique face à ses apprentissages et mette son projet éducatif en rapport avec la dynamique plus globalisante de ses projets de croissance et de développement.

2. *Qu'entend-on par intégration des apprentissages ?*

Selon l'acception courante, un apprentissage intégré désigne soit un savoir assimilé ou une habileté acquise. Alors, on peut, par un contrôle, connaître le degré d'intégration de tel ou tel savoir ou savoir-faire. Pour notre part, nous entendons intégration des apprentissages dans un sens plus actif. Le sujet en apprentissage peut faire l'intégration de ses apprentissages, c'est-à-dire démembrer ses activités d'apprentissage et en repérer les éléments significatifs, rassembler et mettre en rapport les éléments constitutifs de son programme d'apprentissage, évaluer les savoirs et les habiletés qu'il a pu acquérir par rapport à ce qui était visé dans le projet éducatif, donner un sens pour lui-même à ce qu'il a acquis et déterminer ce qu'il lui reste à acquérir (rediagnostic des besoins éducatifs). Faire l'intégration de ses apprentissages signifie donc prendre conscience de ce qui a été appris et lui donner un sens.

Justifications pédagogiques

L'activité d'intégration des apprentissages joue un rôle précis par rapport aux autres activités pédagogiques d'un programme d'études. Elle offre à la personne engagée dans un projet éducatif l'occasion de faire le point sur les diverses activités auxquelles elle a participé et de les situer dans un tableau d'ensemble.

Il importe de préciser que les objectifs de l'activité d'intégration des apprentissages témoignent de la priorité que reconnaît la pédagogie à l'apprentissage et au processus éducatif. L'analyse, la synthèse et l'évaluation, activités intégrantes de l'intégration portent sur l'ensemble de l'apprentissage plutôt qu'uniquement sur des savoirs formulés en termes de contenus. Ceci revient à dire que pour donner un tableau d'ensemble des résultats d'un apprentissage, il importe de compléter la synthèse des savoirs qui répondent aux objectifs de connaissance par une vision d'ensemble des objectifs visés par le sujet en apprentissage et des modalités de participation et de réalisation des activités d'apprentissage (pédagogie, méthodologie). En plus donc de la clarification des acquis en termes de contenus qui constitue une dimension essentielle de l'apprentissage, l'activité d'intégration des apprentissages vise à mettre en valeur l'aspect dynamique de tout projet éducatif. Dans ce contexte, il ne sera pas étonnant que les résultats atteints au cours des activités d'apprentissage outrepassent les résultats escomptés. Mais une conclusion ou une évaluation portée sur l'ensemble des résultats n'est possible qu'au terme d'une cueillette systématique des informations relatives aux activités d'apprentissage et d'un traitement approprié de ces informations. Une activité pédagogique qui ait pour fonction d'assumer ces opérations et donc de rendre possible l'intégration des apprentissages apparaît donc de la plus grande utilité dans un programme d'études.

On pourrait donc objecter que tout programme d'études présentant une cohérence et visant un but précis de formation devrait par lui-même fournir la synthèse nécessaire pour en assurer, chez l'étudiant qui s'y est engagé, une compréhension critique. Il va sans dire que, pour une discipline donnée, un programme d'études a sa raison d'être, qu'il peut être justifié soit en regard des besoins éducatifs d'un milieu précis, de la compétence à développer pour l'exécution de certaines tâches ou des devoirs à transmettre et à approfondir. Cependant, si nous nous plaçons du point de vue de la finalité, il en va du projet éducatif comme de toute activité humaine et les résultats d'un apprentissage sont incompréhensibles en dehors de la réalité existentielle du sujet en apprentissage. Alors que toute action vise un but, l'atteinte de ce but n'a de sens qu'en fonction de celui qui poursuit l'action et ne lui sert qu'en autant qu'elle prend un sens. Celui qui vise certaines acquisitions par la poursuite de son éducation est complice à l'origine de ce qu'il réalise et sans lui, ni les connaissances, ni les habiletés acquises n'ont de sens. Si donc un programme d'études a une raison d'être, il apparaît essentiel qu'elle soit explicitée par celui qui le poursuit. Voilà pourquoi la synthèse critique des apprentissages fait partie intégrante de la réalisation d'un projet éducatif et que se trouve justifiée l'insertion dans un programme d'études d'une activité d'intégration des apprentissages qui ait pour rôle d'identifier les apprentissages réalisés, de repérer leur cohérence et de leur donner un sens.

Principes philosophiques

Quelques principes philosophiques guident la pédagogie centrée sur le sujet en apprentissage et soutiennent la promotion d'une activité d'intégration des apprentissages.

1. Le sujet en processus d'apprentissage se définit par sa liberté. Ses objectifs fragmentaires d'apprentissage n'ont de sens que dans leur rapport à une façon personnelle d'être et de s'exprimer.
2. Le sujet en processus d'apprentissage se définit par ses relations avec lui-même, avec les autres et avec le monde. Les objectifs d'apprentissage prennent un sens particulier avec l'explicitation de ces relations. Autrement dit, on peut mieux comprendre le rêve de savoir à partir de l'écart chez le sujet entre ce qu'il est et ce qu'il veut être.
3. L'éducation a un caractère essentiellement normatif, c'est-à-dire qu'elle implique par définition la réalisation de quelque chose de souhaité, et donc considéré bon, valable, à un moment donné de l'histoire et dans un contexte social déterminé. De plus, quelles que soient les activités éducatives, elles doivent rencontrer certains critères qui assurent que, en plus de chercher un acquis escompté valable, le sujet de l'éducation mette en valeur cet acquis lui-même. Ceci s'applique à la formation d'une aptitude manuelle autant qu'au développement des connaissances intellectuelles. Autrement dit, l'homme qui poursuit son éducation, non seulement poursuit-il l'acquisition d'un certain savoir et le développement de certaines capacités, mais il recherche la compréhension de ces savoirs ou capacités et il leur reconnaît une importance. Ainsi se réalise chez le sujet en apprentissage une unité où sont engagées sa connaissance (théorique ou pratique) et sa volonté par rapport à un objet.

Ces prémisses rendent plus clair l'aspect de convergence et l'aspect de divergence de tout projet d'éducation. La convergence est mise en relief par l'initiation de tout sujet en apprentissage à un corpus de connaissances valables, c'est-à-dire reconnues essentielles à une telle discipline ou tel domaine de pratique. Ainsi les acquis de la culture et de la civilisation sont transmis, repris et partagés. La divergence pour sa part est la conséquence de l'autonomie ; dans la mesure où les expériences éducatives sont liées à des motivations personnelles, les acquisitions qu'apporte l'apprentissage prennent un sens et trouvent une utilité que l'individu en cause peut seul arriver à préciser.

Si, donc, l'on vise la réalisation d'une unité de l'expérience éducative, il importe que l'on tienne compte de ces différents aspects et que soient prévues, dans tout projet d'éducation, des étapes où une mise en situation critique et une réflexion organisée mettent le sujet en apprentissage en rapport avec l'objet qu'il vise (connaissance théorique ou pratique, habileté), les visées prochaines et lointaines qui le motivent et les exigences du milieu (v.g. profession, vie privée, groupe social) où il prévoit exprimer et mettre à profit ses nouvelles acquisitions.

Les temps possibles de l'intégration des apprentissages

L'activité éducative d'intégration trouve sa place dans tout programme d'études et elle peut s'adapter à tout projet éducatif, qu'il soit réalisé en milieu scolaire ou non, qu'il soit individuel ou collectif. Actuellement il est beaucoup question, en plusieurs milieux, d'intégration des apprentissages après une activité éducative (ou un cours, ou

un séminaire, ou une session d'études). L'intégration des apprentissages qui fait l'objet de notre propos se situe soit environ après le premier tiers d'une scolarité de certificat ou de maîtrise professionnelle, soit à la fin des mêmes programmes.

Dans le premier cas, l'activité d'intégration permet au sujet en processus d'éducation de faire le point sur les apprentissages réalisés depuis le début de son programme afin d'en dégager des caractéristiques qui permettront d'établir des prévisions pour le reste du programme. Dans le deuxième cas, l'activité d'intégration permet de faire ressortir des caractéristiques d'un programme et des résultats de ce programme en termes d'habiletés développées ou d'applications professionnelles possibles et d'établir des rapports entre les résultats et les éléments étudiés du programme, afin de dégager les orientations possibles d'un autre projet.

La matière sur laquelle porte l'intégration et les objectifs de l'intégration variant selon le moment de sa réalisation, il s'ensuit que chaque étape présentera ses propres exigences méthodologiques et donnera des résultats difficilement comparables à ceux d'une autre étape.

Les principes méthodologiques généraux

Quelques principes méthodologiques généraux orientent la structure et la démarche de l'activité d'intégration, sans empêcher toutefois la possibilité d'explorations multiples.

1. *Inventaire*. — L'information est rapportée dans son détail. Les activités éducatives peuvent être dénombrées et étudiées quant à leur contenu, leurs modalités de réalisation ou de participation, leurs moyens ou instruments d'apprentissage, leurs objectifs, leurs résultats en termes d'apprentissage.
2. *Analyse*. — Les éléments d'information relevés dans les inventaires sont regroupés et classifiés de différentes manières, de façon à en faire apparaître les diverses facettes.
3. *Synthèse*. — La mise en rapport des caractères dégagés de l'analyse permet de faire un bilan des acquis et d'établir des relations entre les faits et les résultats.
4. *Évaluation*. — Quelques relations entre des faits et des résultats peuvent être mesurées et évaluées. Pour d'autres relations, un jugement peut être émis, appuyé sur les caractères dégagés.
5. *Rediagnostic*. — L'évaluation ou le jugement d'évaluation ouvre sur une prospective essentielle à la dynamique d'un projet éducatif.

Les principes méthodologiques particuliers et les règles méthodologiques

Les principes méthodologiques généraux indiquant les exigences de base de l'activité d'intégration, des principes méthodologiques particuliers affecteront la manière

d'orienter la structuration de l'activité d'intégration quant au traitement de la matière sur laquelle elle porte, quant à son objectif et au rôle des opérations qui la constituent.

Les règles méthodologiques découlant des principes particuliers relèvent plus directement du choix de l'auteur d'une méthode et elles déterminent le déroulement et le mode de réalisation de chaque opération.

Les méthodes dont il a été question au début de ce texte et dont le plan général sera présenté plus loin, tiennent du même raisonnement, c'est-à-dire que chacune d'elles s'appuie sur les mêmes principes et applique les mêmes règles, même si elles sont utilisées à des moments différents et s'appliquent à des matières différentes.

Principe particulier 1 (concernant la matière)
La matière sur laquelle porte l'intégration est personnelle comme l'est l'apprentissage.
Règle méthodologique 1.1
L'activité d'intégration se fait individuellement et avec un tuteur, mais non en groupe ou en équipe.
Règle méthodologique 1.2
Dans le cas où aucun critère n'est mentionné pour classer un fait, la durée (ou longueur du temps) est le critère pour juger de l'importance de ce fait.

Principe particulier 2 (concernant le traitement de la matière)
L'activité d'intégration est menée objectivement.
Règle méthodologique 2.1
Les faits identifiés (ou les données recueillies) dépendent dans leur reconstitution, de la perception et du souvenir du participant, de même que de l'ampleur et de la classification de sa documentation.
Règle méthodologique 2.2
L'objectivité de l'intégration tient plus au nombre de faits identifiés et à leur traitement qu'à l'exactitude de la perception ou du souvenir du participant.
Règle méthodologique 2.3
Le jugement final porte seulement sur des faits identifiés et étudiés au cours de l'intégration.

Principe particulier 3 (concernant le rôle de la synthèse)
La synthèse joue un rôle pivot dans l'intégration.
Règle méthodologique 3.1
La démarche d'intégration est d'abord exploratoire et analytique.
Règle méthodologique 3.2
Des opérations simples comme identifier et nommer ne peuvent être escamotées sans que la compréhension, l'application, l'analyse et la synthèse n'en soient affectées.
Règle méthodologique 3.3
Les comportements de compréhension, d'application et d'analyse se situent avant les comportements de synthèse dans l'ordre des plus simples aux plus complexes ¹ . L'ordre des opérations à l'intérieur de chaque étape d'une démarche d'intégration respecte cette taxonomie.
Règle méthodologique 3.4
L'évaluation ou le jugement d'évaluation et le rediagnostic s'appuient sur les éléments de la synthèse.
Règle méthodologique 3.5
L'étude des faits d'un programme, en plus de respecter une taxonomie ou un ordre, s'attache aussi à la précision des opérations. Si une analyse ne peut être faite avant une identification des faits, une constatation ne doit pas être confondue avec une signification, une réaction, une explication ou une hypothèse.

Principe particulier 4 (concernant l'objectif)

L'objectif principal de l'activité d'intégration étant de faire le point sur un programme ou une partie de programme, l'acte final de cette activité est d'énoncer un jugement complexe sur le programme ou de faire des prévisions appuyées sur les faits étudiés.

Règle méthodologique 4.1

Le jugement d'évaluation ou les prévisions sont élaborés à partir d'éléments sur lesquels le participant a eu prise (par exemple, choix de ses activités, de ses modalités de participation, de ses objectifs,...). Le jugement ne fait pas état d'éléments sur lesquels le participant a eu peu de prise (par exemple, structure de l'institution, personnalité ou méthode des responsables d'activités, conflits dans un groupe, ...).

Règle méthodologique 4.2

Le jugement d'évaluation est un jugement aussi complexe que l'ensemble des éléments qui l'ont fondé.

Règle méthodologique 4.3

Le dernier jugement s'énonce comme une équation conditionnelle entre ce qui a été fait et ce qui en a résulté. « Parce que mon programme a été composé de tels éléments dominants, les habiletés développées ont été de tel type, et ont été développées à tel degré. Si mon programme avait été différent, les résultats auraient été différents ».

Règle méthodologique 4.4

C'est aussi par un jugement complexe que se font des prévisions de plusieurs éléments d'un nouveau projet à partir de plusieurs catégories de faits étudiés (objectifs, activités, moyens, ...).

Exemples de méthodes déjà élaborées

Quelques tableaux synoptiques de cahiers méthodologiques déjà réalisés² peuvent être considérés comme des exemples d'application des règles et des principes plus haut mentionnés. Il va sans dire que le développement des méthodes d'intégration des apprentissages peut se réaliser selon des possibilités multiples.

INTÉGRATION DES APPRENTISSAGES

(Après le premier tiers de maîtrise professionnelle)

Objectif : Faire le point sur une première partie de son programme afin de dégager un projet éducatif pour le reste de son programme.

Démarche :

1. *Étude des apprentissages réalisés en termes de savoir, savoir-faire et savoir-être*
 - 1.1 Inventaire et mesure,
 - 1.2 Analyse,
 - 1.3 Constatations,
 - 1.4 Significations pour soi de ces constatations.

2. *Étude des moyens d'apprentissage d'après les centres d'intérêts des apprentissages*
 - 2.1 Inventaire et mesure,
 - 2.2 Analyse,
 - 2.3 Constatations,
 - 2.4 Significations pour soi de ces constatations.

3. *Étude des objectifs des trois sources suivantes* :
 - objectifs lors de l'arrivée dans ce programme,
 - objectifs développés depuis le début de son programme (intérêts développés en cours de route),
 - objectifs dictés par son travail professionnel actuel.
 - 3.1 Inventaire,
 - 3.2 Analyse,
 - 3.3 Constatations,
 - 3.4 Significations pour soi de ces constatations.

4. *Projet éducatif*

4.1 État de la question (traits caractéristiques de son programme après quatre activités)

- apprentissages,
- moyens,
- objectifs.

4.2 Prévisions pour la suite de son projet

- objectifs,
- activités possibles et activités choisies,
- moyens.

INTÉGRATION D'UN PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT (Fin de maîtrise professionnelle)

Objectif : Évaluer les résultats de son programme de perfectionnement en tenant compte des divers éléments qui ont fondé son jugement.

Démarche :

1. *Étude de son programme de perfectionnement*

(C'est-à-dire : Inventaire, Classification, Constatations, et Hypothèses d'explication de chaque constatation)

- 1.1 Activités réalisées au cours du programme,
- 1.2 Modalités d'application de chaque activité,
- 1.3 Modalités de participation à chaque activité,
- 1.4 Objectifs poursuivis au cours de chaque activité.

2. *Étude des résultats de son programme*

(C'est-à-dire des habiletés développées au cours de ce programme)

- 2.1 Identification des habiletés,
- 2.2 Identification des types d'habiletés,
- 2.3 Identification des applications possibles de ses habiletés.

3. *Énoncé du jugement d'évaluation*

Dans les groupes de Constatations et d'Hypothèses d'explication, des éléments favorables et des éléments défavorables au développement d'habiletés ont été identifiés.

Tenant compte de ces éléments, faire la relation entre ces éléments et les habiletés applicables dans son travail professionnel développées au cours de son programme de perfectionnement.

Note : Des prévisions pour la suite du perfectionnement peuvent être faites à partir des habiletés peu ou pas développées, identifiées dans les résultats de son programme.

INTÉGRATION DES APPRENTISSAGES

(Fin d'un certificat de pédagogie pour l'enseignement professionnel)

Objectif : Faire le point sur ses apprentissages personnels.

Démarche :

1. *Étude des activités éducatives (cours) réalisées*
 - titre des activités (cours),
 - formules pédagogiques utilisées,
 - instruments d'apprentissage utilisés.
 - 1.1 Inventaire,
 - 1.2 Analyse,
 - 1.3 Constatations,
 - 1.4 Réactions devant ces constatations.
2. *Étude des apprentissages en termes de connaissances, d'habiletés ou de comportements autres.*
 - 2.1 Inventaire,
 - 2.2 Analyse,
 - 2.3 Constatations,
 - 2.4 Réactions devant ces constatations.
3. *Étude des applications professionnelles des apprentissages d'après les centres d'intérêts des apprentissages.*
 - 3.1 Inventaire,
 - 3.2 Analyse,
 - 3.3 Constatations,
 - 3.4 Réactions devant ces constatations.

4. *Résumé des résultats de son intégration*

4.1 Principales caractéristiques de son programme

- formules pédagogiques utilisées,
- instruments d'apprentissage utilisés,
- force et catégories des apprentissages,
- sujets d'apprentissage (centres d'intérêts),
- applications des apprentissages dans les fonctions professionnelles.

4.2 Diagnostic pour la poursuite de son perfectionnement

- identification des fonctions professionnelles pour lesquelles un perfectionnement pourrait être fait,
- identification des apprentissages à faire d'après les résultats de son intégration.

Conclusion

Il importe de redire que les méthodes d'intégration des apprentissages que nous présentons dans cet article, loin de cristalliser la méthodologie de l'intégration des apprentissages, ouvrent plutôt sur d'autres possibilités de structuration des mêmes opérations. Ce qui apparaît essentiel est que la pédagogie adapte sa méthodologie aux moments où elle doit être utilisée et aux types de projets éducatifs qu'elle cherche à assister.

NOTES

1. Bloom, Benjamin S., traduit par Marcel Lavallée, *Taxonomie des objectifs pédagogiques, Domaine cognitif*, Montréal, Entreprises Éducation Nouvelle Inc., 1969.
2. Cantin, Gabrielle et Claude Gaudet,
 - 2.1 *Une méthode d'intégration des apprentissages,*
et
 - 2.2 *Une démarche d'intégration d'un programme,*
Montréal, La Librairie de l'Université de Montréal, 1976 à 1978.
 - 2.3 *Intégration des apprentissages (certificat)*
Québec, Université Laval, Faculté des Sciences de l'Éducation, Certificat de pédagogie pour l'enseignement professionnel, 1977.
- Cantin, Gabrielle,
 - 2.4 *Une méthode d'intégration d'un programme,*
et
 - 2.5 *Méthode I d'intégration des apprentissages, (certificat en Andragogie),*
Montréal, La Librairie de l'Université de Montréal, 1978.